



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 15 MARS 2023**

N° 2023 0019

L'An Deux mille vingt-trois, le quinze mars à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 8 mars 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Corentin GROS, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Tony BUTHOD GARCON, Robert LEVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Gérard RUFFIER LANCHE

Absents excusés, Olivier CHENU

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	11
Votes pour :	11
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Demande de subvention dans le cadre du projet de rénovation de l'Espace Glacialis

Dans le cadre du projet de rénovation de l'Espace Glacialis, la commune a répondu en mars 2022 à l'appel à projets du Réseau des Musées et Maisons Thématiques de Savoie.

Porté par le Département de la Savoie, ce dispositif permet de soutenir des projets d'investissement dès la phase d'étude préalable. La Commission Permanente du Département a notifié à la commune par courrier en date du 13 mai 2022 qu'une subvention de 14 000€ avait été attribuée pour ce projet.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de ce projet de rénovation de cette structure patrimoniale, la commune a présenté le 7 juin dernier ce même projet d'étude au Comité de Pilotage Espace Valléen Tarentaise Vanoise.

A l'issue de cette présentation, l'Etat a décidé d'accorder au titre du FNADT son accord pour solliciter une aide au financement de 30% au titre de l'Espace Valléen Tarentaise. Cet accord a été notifié par courrier en date du 24 Juin dernier à la commune.

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE

Consciente de l'importance de cette première étape pour la réussite du projet de rénovation comme pour la pérennité de la structure, l'étude préalable a été réévaluée pour permettre de proposer 3 scénarios de refonte de l'Espace Glacialis.

Cette étude est essentielle pour permettre aux équipes municipales de déterminer le projet scénographique et muséal qui s'inscrira et servira au mieux le développement de l'attractivité du territoire, auprès des populations locales et touristiques, en préservant et en valorisant au mieux le patrimoine naturel et culturel de ce centre d'interprétation de culture alpine.

Le coût de l'étude préalable initialement estimée à 20 000€ HT s'élève aujourd'hui à 39 460€ HT. Aussi, la demande d'aide adressée à l'Etat dans le cadre du FNADT a été établie en accord avec la chargée de mission Espace Valléen Tarentaise à 40%, soit 15 784€.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- APPROUVE le devis de l'étude pour la restructuration du musée Glacialis, pour un montant de 39 460€ HT, soit 47 352€ TTC ;
- SOLLICITE le Conseil Départemental au titre de l'Espace valléen Tarentaise ;
- SOLLICITE l'Etat sur les fonds FNADT ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la demande de subvention.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**

